

# AU FIL DES MOIS



**BULLETIN MUNICIPAL**  
**Novembre – Décembre 2022**  
**Janvier – Février 2023**

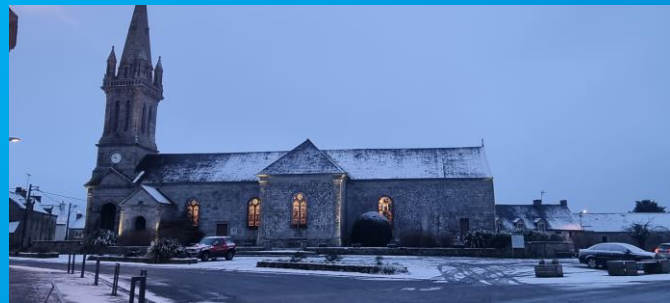


**SÉGLIEN, SON BOURG ET ...**



**... SA CAMPAGNE ...**

**... SOUS LA NEIGE**



# SOMMAIRE



**ÉDITO PAGE 3**  
**VIE COMMUNALE**  
**PAGE 7**



**VIE SCOLAIRE**  
**PAGE 15**



**VIE ASSOCIATIVE**  
**PAGE 17**



**VIE LOCALE**  
**PAGE 22**

**MAIRIE**  
**1, Rue Yves LE CALVE**  
**56160 SEGLIEN**  
**Tél: 02-97-28- 00-66**  
**Email: mairie@seglien.bzh**  
**www.seglien.fr**



Enfin et Heureux. Voici les 2 premiers mots qui me viennent à l'esprit au moment d'écrire ces quelques lignes. Enfin puisque cela faisait 3 ans que nous n'avions pas pu vous convier à assister aux traditionnels vœux de la municipalité en présentiel et Heureux car même si les vœux 2021 et 2022 ont été réalisés via une vidéo mise en ligne sur notre site Internet et sur la page FaceBook, rien ne remplace cette traditionnelle cérémonie qui est et doit rester un moment important d'échanges et de convivialité.

A toutes et à tous, j'ai le plaisir sincère de vous souhaiter une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle ou encore associative. Que la santé, la sérénité, le bonheur, la prospérité, l'espoir, soient les ingrédients de votre réussite dans l'accomplissement des projets et souhaits qui vous tiennent à cœur.

2022 aura été une année stressante, une année accomplie en terme de réalisations mais aussi et malheureusement, à titre plus personnel, une année emplie de vives émotions.

Elle aura été presque aussi anxiogène que les deux précédentes concernant cette crise sanitaire qui nous touche toutes et tous. Je tiens tout d'abord à redire ma reconnaissance aux personnels hospitaliers et soignants. J'adresse aussi mes félicitations à tous les membres du SADI, personnel administratif et aides à domicile.

Je n'oublie pas l'ensemble du personnel communal qui tout au long de l'année s'implique et effectue un travail de qualité dans l'unique but, toujours essentiel, de satisfaire la collectivité :

- le personnel administratif avec Johanne et Véronique qui répondent toujours présentes pour assurer un maintien du service public à la mairie, gèrent les dossiers complexes, assurent un suivi comptable des données, appliquent les décisions budgétaires et accompagnent les élu.e.s lors des réunions

- le personnel technique avec Isabelle, Michel, Sylvie et Valérie qui, inlassablement, entretiennent nos bâtiments communaux, notre voirie et les espaces verts, embellissent en toute saison le bourg, accompagnent l'équipe enseignante dans la classe de maternelle, assurent la bonne gestion du restaurant scolaire et l'entretien intérieur de nos bâtiments.

Très cher personnel communal, je suis fier de diriger l'équipe que vous formez, fier de travailler quotidiennement à vos côtés et en toute quiétude car nous pouvons compter sur vous sans faille.

Les bénévoles de la médiathèque sont eux aussi à mettre à l'honneur. Autour de Marie-Christine, cette équipe bien rodée maintenant vous accueille tous les samedis matin afin de faire vivre ce lieu de culture. Je mesure l'investissement qui est le vôtre et vous en remercie à sa juste valeur car c'est grâce à vous que SÉGLIEN peut se targuer d'avoir un lieu de culture vivant qui est aussi un lieu de vie et de maintien du lien social et intergénérationnel si cher à nos yeux. C'est dans cet esprit que vous poursuivez le formidable travail initié par Anne-Marie SAINT-JALM.

Je remercie mes adjoint.e.s et l'ensemble des élu.e.s de SÉGLIEN pour leur investissement sans faille, leur très grande disponibilité et leur engagement pour remplir la mission qui nous a été confiée, tout en conciliant vie professionnelle et vie familiale, mais c'est une vie collective très enrichissante. Je sais pouvoir compter sur vous en toute circonstance et ceci est primordial. A travers vous, je remercie aussi vos épouses, époux, compagnes et compagnons car toutes les heures que vous donnez à la vie municipale sont autant de temps en moins consacré à vos familles et à vos proches. Je mesure les sacrifices encourus.

Je n'oublie pas nos artisans, ni nos commerçants qui ont dû traverser cette situation sanitaire sans précédent. Vous l'aurez compris : le message à vous faire passer est simple : continuer à leur exprimer votre soutien en leur accordant votre confiance et en les sollicitant. Leur bon niveau d'activités et la pérennité de leur entreprise ne dépendent que de nous toutes et tous.

Nous avons la chance pour une commune comme SÉGLIEN de posséder un commerce dit de proximité. Je vous demande donc solennellement de continuer à utiliser au maximum de vos possibilités les services de LA TAVARN *Seglian* délivrés par Isabelle, Tony et Marie car il en va de la pérennité de cette belle structure. N'hésitez surtout pas à commander leurs dernières spécialités mises en place à savoir la pâtisserie le dimanche matin et les burgers du jeudi au dimanche que je vous recommande sans retenue et vous invite donc à commander sans délai.

Je renouvelle aussi mon entier soutien aux exploitantes et aux exploitants agricoles de SÉGLIEN dont nous aurons toujours besoin, quelque soit le type de production qu'ils exercent. Je mesure les difficultés que vous continuez à rencontrer car si les cours des différentes productions sont relativement stables, il n'en est pas de même en ce qui concerne l'achat des aliments, des autres matières premières et des factures d'électricité qui croissent inexorablement.





Malgré cette situation, la vie municipale ne s'est pas arrêtée et vos élu.e.s, toujours animés de la même motivation et la même ardeur au travail, continuent à oeuvrer afin que les décisions prises en programmation soient réalisées.

Les travaux de rénovation de la mairie vont se poursuivre et nous espérons un achèvement courant été 2023. Vous serez bien entendu toutes et tous invités en son temps pour l'inauguration puisque la mairie est par définition la propriété de l'ensemble des citoyens.

Bien que ce beau projet à fort enjeu financier va cristalliser une très grande partie du montant des investissements en 2023, d'autres de montant moindre seront également proposés pour validation en conseil municipal.

Ainsi, un devis va être demandé pour la rénovation des portes de la chapelle Saint-Zénon.

Cette année aussi, un programme « Voirie » sera réalisé. Nous bénéficierons à nouveau de l'aide exceptionnelle de 50 000 € votée et reçue du Département du MORBIHAN et ce sont un peu moins de 2 kms de voirie qui vont être refaits à neuf soit sensiblement la même distance que les années passées. En effet, l'intégralité de la somme reçue du Département sera dévolue à la réfection des routes communales. Nous engagerons environ une somme globale de 90 000 € pour ces travaux. Pour rappel, le coût HT d'1 km d'enrobé s'élève à 50 000 €. Quand vos savez que nous avons 72 kms de routes à entretenir, je vous laisse faire le calcul du montant dont SÉGLIEN a besoin pour son réseau routier.

Nous souhaitons également entamer des études sur 3 autres dossiers :

- le dispositif actuel étant très vétuste, nous souhaitons qu'une réflexion conjointe avec le comité paroissial soit engagée concernant le changement de chauffage à l'église Notre Dame de Lorette. D'ailleurs, les premiers contacts avec le conseiller en énergie partagée de PONTIVY Communauté ont été pris.

- suite à l'analyse des résultats concernant les vitesses relevées dans le bourg après la pose d'un radar pédagogique prêté par PONTIVY Communauté, si on constate que 80% des automobilistes respectent la limite, 20% ne le font pas. Et ce sont ces 20% qu'il nous faut combattre car il est inadmissible que le radar relève des vitesses à 113 km/h en agglomération ! Nous allons donc mener une réflexion poussée pour sécuriser la traversée de l'agglomération. Nous privilégierons toujours la prévention mais in fine, et s'il le faut, nous n'excluons pas de s'en remettre à la répression.

- enfin, après l'achèvement des travaux de la mairie, un nouveau dossier important concernant la réfection totale de la Rue du Clandy sera lancé. Dernière artère très endommagée du bourg, il nous faut songer à la retraiter dans sa totalité.

Vous le constatez, nous allons essayer de continuer à faire en sorte qu'il fasse toujours bon vivre à Séglien.

Le dynamisme d'une commune se mesure également au dynamisme de ses associations. Je veux donc remercier plus particulièrement les bénévoles associatifs, les présidentes et présidents ainsi que tous les membres des bureaux des associations ségliennaises qui contribuent à faire vivre notre commune. Je mesure ô combien l'année 2022 aura une nouvelle fois été particulière pour vous également :

je pense au club des loisirs qui n'a pas pu organiser de fest-deiz depuis maintenant 3 ans.

Il en est de même pour les fêtes des comités de quartier de Saint-Jean et de Locmaria et durant lesquelles les traditionnels repas n'ont pu être servis. Je sais que tout est mis en œuvre pour qu'ils puissent de nouveau être servis cet été 2023. Parallèlement, certaines associations ont pu à nouveau organiser leurs manifestations qui créent de l'ambiance et permettent aux personnes de se retrouver.

Merci à l'ES SÉGLIEN qui a réinvesti le terrain des sports de SÉGLIEN après une année de délocalisation à SILFIAC et qui a brillamment fêté les 60 ans du club au mois de juin 2022.

Merci aux co-présidents Jacques GUILLEMOT (SÉGLIEN) et Philippe LE POULICHET (PRIZIAC) et à l'ensemble des bénévoles investis pour la création d'un groupement de jeunes à l'échelle du territoire Pourlet qui a pour objectif d'associer les clubs dans l'apprentissage du football pour nos jeunes de 5 à 17 ans. Le slogan « Faire de nos jeunes l'avenir de nos clubs » traduit à lui seul le pourquoi de cette création.

Merci à l'association Plijadur Var Bro Pourlet de Fabienne LE BARON qui a brillamment organisé une exposition sur les costumes Pourlet et une rencontre à la médiathèque autour du livre intitulé « sur la route des stèles et autres curiosités archéologiques en pays Pourlet »,

Merci au comité des fêtes pour l'organisation des fêtes locales et qui a encore oeuvré au mois de janvier dernier pour que l'organisation du cyclo-cross puisse se dérouler dans un cadre magnifique, celui du bois de Coët en Fao.

Merci aux bénévoles présents pour la 3ème année consécutive pour le nettoyage du bord des routes communales et départementales.

Merci aux piégeurs de ragondins pour l'action entreprise.

Merci aux bénévoles qui ont nettoyé les chemins de randonnées et à celles et ceux présent.e.s pour encadrer la rando pourlet qui a été une nouvelle fois très appréciée par les 120 marcheurs présents.

Merci sincère à vous toutes et à vous tous pour l'investissement réalisé. Surtout, gardez le courage nécessaire car SÉGLIEN a toujours autant besoin de vous.

Enfin, je m'adresse aux nouveaux habitants. Vous avez choisi de vous établir à SÉGLIEN et je souhaite vous exprimer mes vœux de bienvenue dans notre commune.

Je vous assure de la volonté de la municipalité d'être à l'écoute de l'ensemble des habitant.e.s pour prendre en compte vos éventuelles remarques ou suggestions. La qualité de vie et le bien-être de la population se construisent ensemble, avec toutes les forces vives et toutes les personnes qui souhaitent prendre part à l'évolution de leur commune.

Je souhaite vivement que vous puissiez vous impliquer dans la vie locale au sein de nos nombreuses associations ou en participant aux multiples animations que nous vous proposons tout au long de l'année.

Nous avons pleinement conscience que 2023 sera encore au moins pour partie très compliquée même si nous espérons pleinement un retour à la vie normale et aux libertés retrouvées.

Ségliennaises, ségliennais, en mon nom et au nom de l'ensemble du conseil municipal, nous vous présentons nos vœux les plus sincères de santé et de bonheur, pour vous-même et vos familles.

A toutes et à tous, nous vous souhaitons une nouvelle fois de l'optimisme pour une belle et heureuse année 2023.



### Quand les ambassadeurs de l'accessibilité visitent SÉGLIEN

En service civique à PONTIVY Communauté, Maël THOMAS et Antoine LE PIOUFFLE ont sillonné le territoire pour savoir si les communes de l'intercommunalité sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Antoine (*Maël étant indisponible*) et Yann JONDOT, ambassadeur des ambassadeurs de l'accessibilité, ont rendu visite aux élu.e.s de SÉGLIEN le 10 février 2023.

Laurent GANIVET et Patrick POMMÉ les ont accompagnés et, pour se rendre compte des difficultés quotidiennes que les personnes à mobilité réduite peuvent rencontrer dans leurs déplacements, un fauteuil roulant a été mis à leur disposition pour circuler dans les bâtiments communaux ainsi que sur la voirie dans le bourg.

La visite a commencé par une circulation à l'école Arc-en-Ciel (cour et salles de classe) où les élèves présents ont pu échanger et questionner Antoine et Yann. Elle s'est poursuivie à la halte-garderie et au restaurant scolaire. Les élu.e.s ont joué le jeu et ont pu s'apercevoir que la pente entre le bureau de poste et la place de l'église est relevée et qu'il faille dépenser une certaine énergie pour faire rouler le fauteuil.

La démarche s'est poursuivie par la visite de LA TAVARN *Seglian*. Antoine et Yann ont loué les travaux réalisés pour accueillir au mieux les personnes en situation de handicap (circulation aisée dans l'épicerie, sonnette à l'entrée, accessibilité optimale des toilettes, ...).

Ils ont terminé leur visite par des déplacements dans le bourg (en particulier sur les passages piétons et les trottoirs) avant une halte devant la mairie en travaux avec pour objectif de comprendre son accessibilité par un questionnement constructif.

Avant de quitter la commune, Yann JONDOT a remis le label « niveau d'accessibilité aux bâtiments publics - catégorie A » à la commune de SÉGLIEN suite aux travaux de mise en accessibilité des équipements à toutes les situations de handicap (moteur, visuel, auditif) réalisés depuis plusieurs années dans les bâtiments communaux (salle Jean FICHET, bâtiment neuf au stade Serge SYLVESTRE, rénovation complète de LA TAVARN *Seglian*, la future mairie, l'école Arc-en-Ciel). Il a également remis une clé USB contenant toutes les informations nécessaires et tous les contacts locaux, départementaux, régionaux pour faciliter la vie des personnes en situation de handicap et celle des collectivités locales pour les aider.



## Commune de SÉGLIEN - Implantation des antennes téléphoniques Information à l'ensemble des habitant.e.s - (suite)

Dans le cadre de l'accord relatif à l'amélioration de la couverture mobile du territoire, passé entre l'État et les opérateurs et dans le cadre de l'objectif gouvernemental d'un bon débit fixe pour tous (supérieur à 8 mégas), la société ORANGE va procéder à l'amélioration de la couverture mobile des logements à faible débit fixe via un apport de couverture 4G. L'arrêté ministériel du 27/10/2021 a attribué 2 sites mobiles pour la couverture du territoire de la commune de SÉGLIEN. Ce sont donc 2 antennes-relais Haut et Très Haut Débit Mobile (3G/4G) qui vont être implantées sur la commune de SÉGLIEN, en dehors du bourg, l'une à l'ouest du territoire et l'autre au sud.

D'autre part, la commune de SÉGLIEN a fait l'objet en 2021 d'une étude radio concluant à une couverture limitée de certains opérateurs de radiocommunication mobiles dans le bourg. Ainsi, la commune a été reconnue « zone prioritaire à couvrir » par ces opérateurs dans le cadre du dispositif national de couverture ciblée par arrêté ministériel du 1er février 2022. Les 4 opérateurs (Société ORANGE, BOUYGUES TÉLÉCOM, FREE MOBILE et SFR) seront présents sur cette antenne et c'est l'opérateur ORANGE qui a été désigné pour porter le projet aux noms des 4.

Pour les 2 antennes-relais à mettre en place par ORANGE en dehors du bourg de SÉGLIEN et pour le dispositif de couverture ciblée permettant une couverture mobile sur le bourg de SÉGLIEN, les différents lieux d'implantation dans les zones respectives dédiées ont été étudiés par l'opérateur ORANGE.

En complément de l'article paru dans le dernier bulletin municipal, l'ensemble des études sur les 3 lieux ont depuis été finalisées et nous sommes en mesure de vous informer des différents sites retenus définitivement :

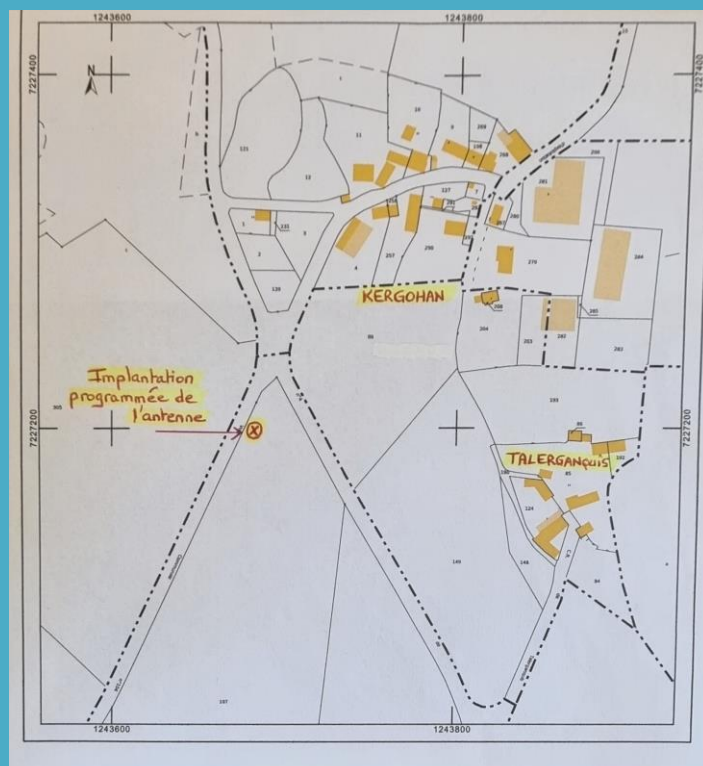
- l'antenne-relais à planter à l'ouest du territoire le sera juste après le village de Kerlan sur la gauche en direction de Bretier et de Kerhervé
- l'antenne qui desservira le bourg sera située sur les hauteurs de Goézévant.
- enfin, l'antenne-relais au sud du territoire de la commune sera implantée près du village de Kergohan et plus précisément sur la droite juste après le carrefour à Kergohan (quand on vient de Séglien).

Ce dossier et les résultats des études menées ont été présentés à vos élu.e.s en conseil municipal par Mme Karine RENAULT-JOLY (société ORANGE) et Mme Virginie LABAS (société SYSCOM). Vous trouverez ci-après les cartes et les plans indiquant les emplacements retenus.

Il est à noter que la société AXIANS a aussi pris contact avec la municipalité concernant les premiers travaux à mener. Ces derniers commenceront (vraisemblablement) en mai-juin 2023. Il s'agira de créer des conduites souterraines ainsi que le remplacement de certains poteaux téléphoniques afin d'alimenter en fibre les futures antennes.

Pour l'antenne-relais de Kergohan, une conduite souterraine pour l'alimenter en fibre sera réalisée sur le bas côté de la voie communale entre le bourg et le village de Govran puis, entre les villages de Govran et de Kergohan, c'est la ligne téléphonique aérienne actuelle qui sera utilisée.

Pour rappel, l'opérateur et vos élu.e.s ont convenu que le déploiement des réseaux de téléphonie mobile relève de l'aménagement du territoire et que la présentation d'un dossier d'information, accessible à tout administré souhaitant en connaître les détails, est un gage de transparence. Ces 3 dossiers d'information sont consultables par vous toutes et vous tous, habitantes et habitants de SÉGLIEN aux heures d'ouverture du secrétariat de la mairie.





## Aménagement de la route départementale RD 18 traversant le bourg de SÉGLIEN

Comme indiqué dans le dernier bulletin municipal, suite aux vitesses excessives relevées dans le bourg, l'équipe municipale a décidé d'aménager la route départementale RD 18 pour sa portion traversant l'agglomération.

Un premier contact a été pris avec les services du Département du MORBIHAN et plus particulièrement avec l'agence technique départementale basée à GUÉMENÉ sur Scorff. Une visite sur place a été réalisée afin de trouver le meilleur aménagement provisoire possible qui puisse être réalisé pour obliger les automobilistes à respecter les vitesses de 50 et 30 km/h dans le bourg.

Ainsi, à chaque entrée d'agglomération (près du château d'eau et près du cimetière), un premier aménagement de réduction de la voirie par les bas-côtés va être réalisé et la circulation ne pourra se faire que sur une voie centrale avec priorité aux véhicules sortant du bourg (pour celles et ceux qui connaissent, ce premier aménagement ressemblera à celui mis en place aux entrées de STIVAL).

Ensuite, 2 chicanes avec circulation là aussi sur une seule voie vont également être aménagées : une à l'entrée de la Rue Jean-Marie LE FUR (en venant de CLÉGUÉREC) et une dans la Rue Yves LE CALVÉ (après l'intersection avec la rue des Moulins quand on vient de GUÉMENÉ sur Scorff) avec à chaque fois, priorité aux véhicules sortants.

Comme indiqué supra, ces aménagements restent provisoires car, avant toute décision définitive, nous souhaitons voir l'évolution des vitesses et nous réserver la possibilité d'aménagements encore plus contraignants (si les vitesses relevées ne diminuent pas).

Tout comme vous, vos élu.e.s accordent une attention toute particulière à la sécurité de toutes et de tous. C'est pourquoi, il nous faut absolument réaliser ce type de prévention et si cela ne suffit malheureusement pas, nous serions dans l'obligation de mener des mesures plus contraignantes.

Vous l'aurez compris : il est demandé à chacune et à chacun d'entre vous de respecter les vitesses sur tout le territoire de la commune et en particulier dans les zones limitées (traversée de villages) ainsi que dans le bourg. Il en va de la sécurité de toutes et de tous et surtout de la bonne cohabitation entre les véhicules motorisés, les vélos et les piétons.



### Opération « 1 arbre – 1 enfant »

Depuis plusieurs années maintenant, la commune de SÉGLIEN met à l'honneur les enfants nés l'année précédente. L'opération baptisée « 1 arbre – 1 enfant » consiste à remettre aux enfants un arbre ou une plante au choix symbolisant leur naissance et leur croissance.

Nés en 2021, ce sont 6 enfants qui, accompagnés de leurs parents, ont été invités par la municipalité et reçus par le maire Laurent GANIVET et Audrey VAILLIER, adjointe à l'événementiel le 3 décembre 2022 à la salle Jean FICHET pour une petite cérémonie toujours aussi conviviale.

Inaya, Esther, Valentin, Élise et Sacha (*de gauche à droite sur la photo*) se sont vus remettre respectivement un poirier, un poirier, un magnolia, un magnolia et un cerisier. Anna (*absente sur la photo*) a reçu un poirier.

Ce moment a aussi été l'occasion pour l'ensemble des personnes présentes de passer un agréable moment autour du verre de l'amitié avec les élu.e.s.





### **Rallye raid 4L Trophy – Léo et Jules ont rencontré les élèves de SÉGLIEN**

« Limonette » est le nom donné à la 4L conduite par Léo FOURDAN (de SÉGLIEN) et Jules GUIROIS (de MOUSTOIR-AC), tous les 2 étudiants, dans le cadre de leur participation au mythique 4L Trophy qui s'est déroulé du 16 au 26 février 2023.

Il s'agit d'une course d'orientation qui traverse 3 pays (la France, l'Espagne et le Maroc). Chacun des 1000 équipages, composé de 2 personnes, doit effectuer le raid à bord d'une 4L, s'orienter uniquement à l'aide d'une boussole et rallier chaque soir le bivouac sur une distance totale d'environ 6 000 kilomètres.

Course d'orientation façon Paris-Dakar exclusivement réservée aux jeunes et/ou étudiants entre 18 et 28 ans, c'est le rallye raid à vivre entre potes à bord d'une bonne vieille 4L. Les participants adoptent une boussole et pour rallier l'étape du jour, ils apprennent à décrypter un road book (littéralement, un livre de route) pour naviguer tranquillement dans le désert en respectant les contrôles de passage et rejoindre chaque soir le bivouac.

Au programme, outre les 3 pays traversés, ce sont 12 jours en immersion pour découvrir le Maroc, des épreuves d'orientation jusqu'au pied des dunes du Sahara et une étape marathon de 48 heures en autonomie avant le retour à Marrakech. Le tout se pratique à une vitesse de croisière car pour ce rallye raid, il n'y a pas de chronomètre, le classement étant uniquement basé sur le kilométrage parcouru. Ainsi, les gagnant.e.s sont celles ou ceux qui ont parcouru le plus faible nombre de kilomètres.

En participant au 4L Trophy, Léo et Jules ont pris part à un élan de solidarité pour accomplir une mission engagée et durable. Le raid se fait au profit de 3 associations : « Les enfants du désert », « La Croix Rouge Française » et « Cap Éco Solidaire ». À noter aussi que les inscriptions au 4L Trophy permettent de financer la construction de puits dans les villages.

À la demande de la municipalité et en amont de leur périple, Léo et Jules sont venus présenter ce projet aux enfants de l'école Arc-en-Ciel de SÉGLIEN le 3 février 2023. Réunis sur la place de l'église, accompagnés du personnel enseignant et en présence des élu.e.s, les élèves ont débuté la rencontre en posant de nombreuses questions à Léo et à Jules.

Il s'est agi ensuite de « visiter » le véhicule et de constater son aménagement. Puis, chaque élève a remis à Léo et Jules un dessin représentant une 4L, dessins qu'ils ont eux-mêmes confectionnés.

Avant de libérer les 2 aventuriers, les élèves leur ont aussi remis bon nombre de fournitures scolaires basiques à déposer dans les écoles maternelles et primaires visitées sur leur parcours au Maroc et les élu.e.s ont apposé sur Limonette des autocollants de la commune de SÉGLIEN.

Très instructive, cette rencontre aura peut-être donné des idées à certaines ou certains élèves pour, eux aussi, réaliser ce rallye dans quelques années.

Merci à Léo et Jules de nous avoir accordé un peu de leur temps si compté à cette période juste avant le grand départ et pour être complet, ils ont promis aux élèves de revenir les rencontrer pour leur raconter leur aventure.

# LA PAROISSE

Le vendredi 7 avril, comme tous les vendredis saints, nous proposons un « bol de riz » à l'ancienne école saint Joseph à partir de 12h. Les bénéfices sont versés à des œuvres humanitaires. La préparation se fait avec des bénévoles de la paroisse et quelques personnes de Cléguérec .

Ce même jour à 17h nous pourrions suivre le chemin de croix à l'église avec la participation des enfants qui suivent la Catéchèse.

Au mois de mai tous les bénévoles de la paroisse partageront un goûter. Pour le moment nous n'avons pas la date précise. Chacun œuvre selon ses possibilités à la bonne marche de la vie paroissiale. Voilà plusieurs années, à cause des risques sanitaires, que nous n'avons pu vivre ce partage et cela sera certainement un moment très convivial.

## ÉTAT CIVIL

### Naissance :

Aleïa DUCOS NARAS, née le 11 mars 2022 - 3, rue de Noguel



### Mariages :

Jocelyne SAVARIT et Jacques LE CORRE, le 18 juin 2022 - 5, Roscaday

Marina ALLANIC et Marc SALZEDO, le 10 septembre 2022 - 7, Loucouviern

Joanne HUTCHINGS et Stephen BROWN, le 23 décembre 2022 - 7, Treuzar Bihan



### Décès :

Denise JACQUES, veuve PERRON, le 10 janvier 2022 - 3, rue du Stade

Raymond KERVAZO, le 24 janvier 2022 - 3, Pludérien

Armandine LE PESTIPON, veuve LE COGUIC, le 18 avril 2022 - 12, rue du Stade

René LE CALVÉ, le 2 juillet 2022 - 10, rue des Moulins

Emmanuel RODRIGUEZ, le 8 juillet 2022 - 11, rue de Noguel

Véronique LE MERDY, veuve THOMAS, le 12 juillet 2022 - 9, Locmaria

Christian LE NY, le 18 août 2022 - 12, rue de Noguel

Geoffrey LE MEUR, le 21 août 2022 - 4, rue du Clandy

Jean-Michel LERAY, le 17 septembre 2022 - 3, rue du Clandy

Joseph LE GOFF, le 22 octobre 2022 - 4, Saint Zénon

Brian TOWNER, le 3 novembre 2022 - 1, Tremer

Jeannine LE MARRE, veuve LE BELLER, le 29 novembre 2022 - 12, Pourvelin



## Opération « 0 déchet sur le bord des routes »

PONTIVY Communauté a choisi de réitérer l'opération de ramassage des déchets en bord de route sur l'ensemble des communes de son territoire. Cette opération a été menée pour la 3ème fois sur le territoire de SÉGLIEN car pour être visible, elle doit perdurer.

Cette année, elle s'est déroulée du 6 au 12 mars. Après une réunion d'information afin de donner les renseignements nécessaires, les consignes de sécurité et de collecte des déchets, menée par Patrick POMMÉ, élu référent nommé pour la commune, c'est une dizaine de bénévoles qui a sillonné durant une semaine les routes départementales et communales situées sur le territoire de SÉGLIEN afin de ramasser tous les déchets jetés ou déposés.

La municipalité, par l'intermédiaire du maire et de l'adjoint Patrick POMMÉ, tient à remercier chaleureusement les enfants de l'école Arc-en-Ciel qui ont participé à cette opération en nettoyant les abords du complexe sportif pour les plus petits et le bourg de SÉGLIEN pour les plus grands. Remerciements tout aussi appuyés à Brigitte, Caroline, Claude, Daniel, Dominique, Gérard, Jo, Kristine, Marie-Christine, Marc et les « 2 » Patrick, pour leur investissement et le temps consacré à mener à bien cette opération en ne comptant pas leurs heures afin que nos routes retrouvent leur propreté.

La collecte a une nouvelle fois été malheureusement fructueuse. On a pu constater le dimanche 12 mars lors de la « réception » de l'ensemble des sacs de déchets ramassés.

Pour rappel, le dépôt sauvage est puni par la loi : « déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et/ou privée est puni d'une amende forfaitaire pouvant aller jusque 750 € voire 1 500 €, avec confiscation du véhicule si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets ».

Garder propres les abords des routes est l'affaire de tous et de toutes et il est donc demandé à tout un chacun de ne rien jeter par les fenêtres des véhicules, de déposer les débris dans les containers ou poubelles prévus.e.s à cet effet.

**« Parce que la route est plus belle quand on ne la prend pas pour une poubelle ! »**



## Collecte des déchets

### Déploiement des colonnes enterrées et aériennes dans le bourg de SÉGLIEN

#### Sites définitifs retenus

Pour rappel, PONTIVY Communauté exerce la compétence « Élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés » sur son territoire depuis le 1er janvier 2005. Depuis la mise en place en 2011 de la collecte des emballages sur des points de regroupement, une augmentation continue des tonnages est enregistrée chaque année et entraîne aujourd'hui des débordements récurrents. Face à ces débordements et tout en veillant à la maîtrise budgétaire de cette compétence, PONTIVY Communauté a élaboré un plan d'action en deux phases :

**1-** à court terme, une augmentation de la fréquence de la collecte des emballages (bacs jaunes) par un passage hebdomadaire (au lieu de toutes les 2 semaines auparavant). Cette phase est déjà opérationnelle.

**2-** à moyen terme, le déploiement de la collecte par colonnes sur les zones urbaines des communes du territoire.

En d'autres termes, dans le bourg de SÉGLIEN, cela signifie que tous les bacs « ordures ménagères » à couvercle marron et tous les bacs « emballages » à couvercle jaune vont être retirés. A la place, c'est un (nouveau) point de collecte collectif comprenant 4 colonnes enterrées (déchets non recyclables, emballages, papiers et verres) qui va être posé. Nouveau point de collecte car si l'ensemble des bacs présents dans le bourg va être retiré, les 2 points de collecte déjà existants au cimetière et sur le site de la salle Jean FICHET vont être conservés et même «relookés » car des colonnes aériennes neuves remplaceront celles existantes.

En partenariat avec les services de PONTIVY Communauté lors d'une visite collégiale de tous les potentiels endroits dans le bourg pouvant accueillir ce dispositif et après une présentation complète en conseil municipal, vos élu.e.s ont validé l'emplacement définitif à retenir pour la mise en place des colonnes enterrées. **Elles seront implantées près de l'atelier municipal.**

Cet emplacement nous paraît le plus adapté en terme de centralité, de faible nuisance et de sécurité pour le stationnement des véhicules des personnes venant déposer leurs déchets et du camion devant vider les colonnes.

Après échange avec PONTIVY Communauté, les travaux devraient débuter au cours du 2ème trimestre 2023 pour une mise en service programmée normalement avant l'été 2023. Chaque habitant.e du bourg de SÉGLIEN, concerné.e par ce dispositif, recevra en temps et en heure une lettre d'information de la part de la mairie leur indiquant la date exacte d'utilisation de ces colonnes enterrées.

Pour rappel, ce dispositif ne concerne que les bacs du bourg de la commune puisque les bacs existants dans les villages seront conservés et que l'acquisition et les travaux de pose de ces colonnes enterrées et aériennes sont pris intégralement en charge par PONTIVY Communauté donc sans participation financière de la commune.



## Dispositif « Petits déjeuners à l'école »

Pour la 3ème fois, la commune de SÉGLIEN et le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse ont signé une convention de partenariat pour la mise en œuvre du dispositif « Petits déjeuners à l'école ».

Ainsi, cette opération, qui se déroule du 27 février au 14 avril 2023 inclus, permettra à l'ensemble des élèves de l'école Arc en ciel de SÉGLIEN de bénéficier d'un petit déjeuner. Les écoliers auront le choix entre des tartines au beurre ou à la confiture, du fromage, des fruits frais de saison, du lait, du jus de fruit, des compotes ou encore des yaourts. Les produits locaux sont largement privilégiés.

Ce sont donc 1 456 petits déjeuners qui vont être potentiellement servis aux 52 élèves durant ces 7 semaines.

Concernant les obligations de la municipalité, le personnel communal a en charge l'acheminement et l'entreposage des denrées alimentaires ainsi que la distribution du petit déjeuner aux enfants dans le respect de la réglementation relative à la sécurité et à l'hygiène alimentaires définies par l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES). Il met aussi en œuvre les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des élèves.

En contrepartie, le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse s'engage à contribuer à l'achat des denrées alimentaires consommées par les élèves sur la base d'un forfait de 1,30 € par élève.

Cette opération est entièrement gratuite pour les parents et ne se fait que sur la base du souhait des familles. Ainsi, il n'y a aucune obligation à ce que les élèves prennent ce petit déjeuner.

A l'invitation de la mairie, Mme Katell PARANT, inspectrice de l'éducation nationale en charge du 1er degré pour la circonscription de PONTIVY, était présente le 10 mars 2023 pour prendre un petit déjeuner avec les élèves de l'école, Laurent GANIVET, maire, Audrey VAILLIER, adjointe en charge des affaires scolaires et Anne-Laure BERNARD, conseillère municipale.

Ce moment de partage aura permis à Mme PARANT de remercier la commune pour la mise en œuvre de ce dispositif, de féliciter Isabelle et les parents bénévoles pour la préparation des petits déjeuners et de constater que nos chers élèves ont bon appétit en goûtant et dégustant les différentes denrées alimentaires par le très large choix proposé.



# VIE SCOLAIRE

Les élèves des 3 cycles ont bénéficié d'une dizaine de séances à la piscine.



## Les élèves du CP au CM2

L'apprentissage des cycles 2 et 3 pendant ces séances avait pour but de leur faire passer un test d'aisance aquatique.



Les maternelles, ont, pour certains d'entre eux, affronté leur appréhension face à l'eau ...



... pendant que d'autres ont fait l'apprentissage de la flottaison avec de beaux parcours.



## Les élèves de maternelle





## Maternathlé

A la salle Jean Fichet prêtée par la municipalité, avec les autres écoles du réseau (Saint-Aignan, Silfiac et Ste Brigitte), les trois classes de maternelle ont été réparties en équipes pour s'engager dans des ateliers d'athlétisme préparés par l'USEP : du lancer, de la course avec des obstacles, du saut..... Chaque équipe gagnait des bouchons à chaque atelier. A la fin, tous les bouchons ont rempli deux caisses. Les enfants ont bien participé, cela leur a vraiment beaucoup plu.



## Salon du livre à Guémené

Les enfants ont consulté des livres, puis ont écouté des histoires lues par la responsable du salon et par une autre classe. Ils ont reconnu des livres qu'il y a déjà à l'école.



# VIE ASSOCIATIVE



Le cyclo cross du dimanche 15 janvier s'est très bien passé avec une météo plutôt correcte, une centaine de coureurs a pris part aux différentes courses proposées ce jour-là.

Le comité des fêtes a pris soin des coureurs et des spectateurs toute la journée avec la buvette et toute la restauration mise à disposition.

Le comité des fêtes tient à remercier tous les bénévoles qui ont oeuvré pour que le cyclo cross se passe très bien le jour J, il a fallu plusieurs journées de nettoyage pour que le circuit du cyclo cross soit nickel ce jour-là.

Il faut aussi remercier le nouveau propriétaire du bois de Coët en Fao ainsi que Christophe Le Gall qui mettent leurs terrains à notre disposition.

Il ne faut pas oublier tous les sponsors qui avec leurs donations permettent que la course puisse avoir lieu.

Ne pas oublier aussi la commune de Cléguerec qui nous prête toutes leurs barrières de sécurité pour l'occasion.

Et bien sûr le comité des fêtes remercie énormément la municipalité de Séglien pour toute l'aide qu'elle nous propose.

Une réunion aura lieu le samedi 25 mars à 11h pour donner un bilan de ce cyclo cross.

Le comité profitera de cette réunion pour renouveler son bureau. La réunion aura lieu dans la salle du terrain de football.





## SOIRÉE DE NOËL DE L'AMICALE LAIQUE

Après avoir été reportées de fin décembre au 13 janvier, la journée et la soirée de Noël ont enfin pu avoir lieu.

L'après-midi, les enfants ont eu la chance d'avoir le duo de la compagnie « DUOZOZIC » avec un spectacle humoristique autour de la musique, des chants et les enfants ont pu participer avec des instruments pour le moins originaux : ils tapaient des clés anglaises avec des écrous, ils frottaient des coquilles Saint Jacques ou encore ils secouaient des tubes plein de riz. Une fois le spectacle terminé, les enfants ont pu profiter d'un goûter offert par la municipalité.

S'en est suivie une visite du Père Noël, dans le hall de l'école, avec distribution de cadeaux pour chaque enfant, puis nous nous sommes tous retrouvés parents et enfants, une partie de la soirée, pour un moment de partage et d'échange à la cantine où l'amicale offrait la boisson alors que les parents, que nous remercions, avaient tous apporté un petit quelque chose à grignoter sucré ou salé.

Malgré le passage tardif du Père Noël, les enfants étaient très contents et tout le monde présent a passé une très bonne soirée.



## ATELIERS CREATIFS POUR ENFANTS

Le 17 décembre dernier les bénévoles de la médiathèque ont organisé un après-midi pour les enfants afin de leur faire fabriquer eux-mêmes des petites décorations de Noël suivi d'un goûter offert par la mairie. Ils étaient 17 de 3 à 10 ans, avec un parent pour les aider. Il semble que cela leur a plu car ils ont demandé que l'on renouvelle cet atelier. Nous étions 5 bénévoles et, avec l'aide des parents, tout s'est très bien passé. Nous projetons de faire un nouvel atelier pour les vacances du mois d'avril, avec pour thème le printemps.



L'événement de ce début d'année s'est déroulé le samedi 21 Janvier. À l'invitation des membres du bureau, joueurs, parents, élus et sponsors se sont retrouvés à Guéméné pour la remise des nouveaux équipements grâce à la générosité de nos sponsors locaux. Pour Séglien, on pouvait compter 3 sponsors maillots à savoir, L'ardoise d'or (Jonathan et Élodie JACQUET de Penbos), Bouffaut Éco Énergie (Stephen BOUFFAUT du bourg) et les menuiseries Matthieu POULIZAC (Le Logeo). Pour l'occasion, M. Le Maire de Séglien n'a pas hésité à répondre à l'invitation pour accompagner nos artisans locaux.



Enfin, il est à noter, qu'une partie de nos U11, dont quelques ségliennais, on eu l'occasion de fouler la pelouse du Moustoir à Lorient pour accompagner l'entrée des joueurs lors du match FC Lorient- Angers SCO. À coup sûr un merveilleux souvenir!



## Plijadur ba'r Vro Pourlet:

L'association a organisé deux rencontres littéraires une au mois de novembre et l'autre au mois de Janvier. Toutes les deux ont eu du succès puisque c'est plus d'une soixantaine de personnes qui a fait le déplacement au total. Des moments intenses d'écoutes et de partage entre tous les participants.

### « Sur la route des stèles et autres curiosités archéologiques en Pays Pourlet »

Le Pays Pourlet regorge de témoignages archéologiques discrets et parfois méconnus, dans nos bourgs et nos campagnes sans parfois que nous le reconnaissons .

Deux paires d'yeux de fins observateurs, celles de Jean-Paul Eludut et de Nicole Coustet-Larroque, les ont reconnus et recensés.

Leurs recherches entamées depuis plusieurs années ont donné naissance à un livre écrit à quatre mains

« **Sur la route des stèles et autres curiosités archéologiques en Pays Pourlet** » .

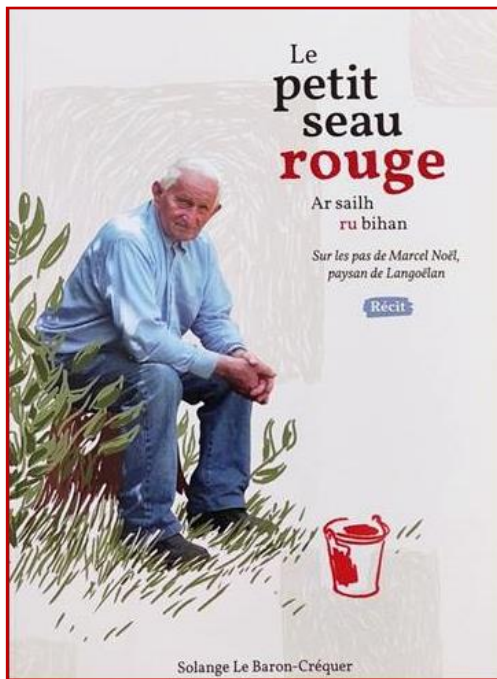
Plus d'une trentaine de personnes ont investi la salle au-dessus de la médiathèque pour cette présentation de leur « livre-guide ».

Un bon moyen pour s'initier à l'archéologie, de voyager et de re-découvrir l'histoire locale de notre kreiz breizh.

Un grand merci à nos intervenants Nicole et Jean-Paul.



## "Le petit seau rouge" "Ar sailh ru bihan"



Le Dimanche 29 Janvier à 15h, nous nous sommes retrouvés à l'ancienne école Saint Joseph, à Séglien pour la seconde rencontre Littéraire. " Le petit seau rouge" a été écrit par Solange Le Baron- Crequer, à partir des souvenirs de son père, Marcel, paysan de Langoëlan. Solange, aujourd'hui disparue, a retranscrit tous leurs échanges dans ce livre témoignage où il nous livre son histoire, sur près d'un siècle de vie au Pays Pourlet.

Cette rencontre a été menée par Alain, l'époux de Solange, et son fils Tudi.

Cet ouvrage fourmille d'informations sur l'Histoire locale et la société bretonne de l'époque, d'anecdotes savoureuses et d'expressions en breton pourlet pur jus.

Beaucoup d'émotion mais aussi de sourires ont jalonné cet après-midi passé ensemble Un grand merci également à Alain, Tudi et Uisant

Si vous voulez vous procurer ces ouvrages vous pouvez les retrouver à la médiathèque de Séglien

Fabienne Le Baron



## AGENDA

REPAS MOULES - FRITES DE L'AMICALE LAÏQUE :  
**LE SAMEDI 15 AVRIL 2023 A LA SALLE JEAN FICHET**

TOURNOI DE SIXTE DE L'E.S. SÉGLIEN :  
**9 AVRIL 2023 – TIRAGE A 14H AU STADE SERGE SYLVESTRE**



## ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre 2022, la commémoration de la fin de la première guerre mondiale 14-18 a réuni un bon nombre de personnes près du monuments aux morts.

Comme tous les ans, une gerbe de fleurs a été déposée sur le monument, suivi d'une minute de silence et les membres de l'UNC-AFN présents ont porté les drapeaux et rendu hommage aux soldats morts pour la France.

Ensuite, certains élèves de CM1 et CM2 ont lu deux poèmes sur cette guerre qui fut meurtrière et le Maire Laurent GANIVET a terminé cette cérémonie par son discours.



## Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Pontivy Communauté



Jusqu'au 31 mars 2023, les CCAS de Rohan, Kerfourn, Pontivy, Noyal-Pontivy ainsi que le SADI du canton de Cléguérec sont gestionnaires des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) du territoire.

Par délibération du 6 décembre 2022, le Conseil communautaire de Pontivy Communauté a décidé de transférer, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2023, la compétence de gestionnaire de Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) au CIAS de l'intercommunalité.

**À partir du 1<sup>er</sup> avril 2023, pour bénéficier des prestations du SAAD public compétent sur l'intercommunalité, il faudra s'adresser au SAAD du CIAS de Pontivy Communauté :**

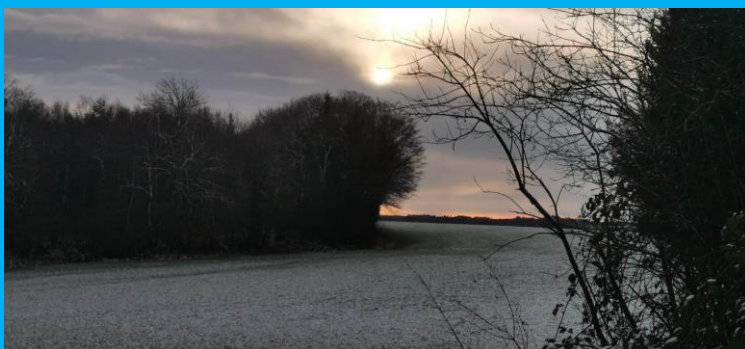
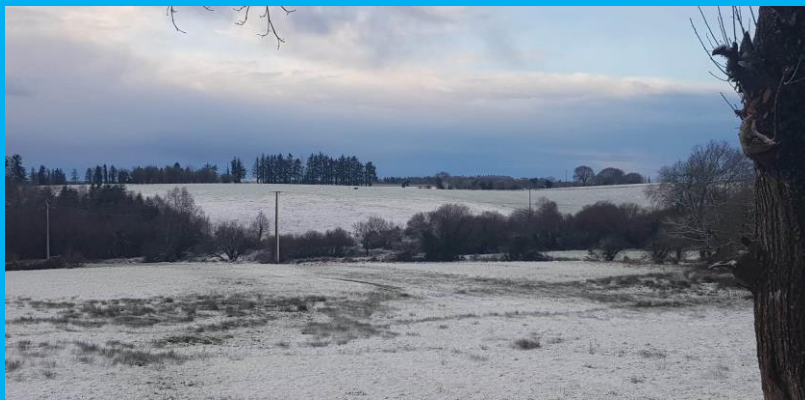
- Numéro de téléphone unique : **02 97 07 19 89**
- Mail : **accueil.saad@pontivy-communaute.bzh**
- Site internet : **www.pontivy-communaute.bzh**

### Quelles seront les missions du SAAD ?

Le SAAD proposera différentes prestations visant à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap qui rencontrent des difficultés pour réaliser des actes de la vie quotidienne :

- Préparation des repas
- Aide à la toilette simple, au change, à l'habillage et au déshabillage
- L'entretien des pièces de vie
- L'accomplissement de démarches administratives
- La mobilité à l'intérieur du domicile et à l'extérieur (courses, accompagnement à des rendez-vous...)
- Le maintien du lien social pour lutter contre l'isolement et la solitude

Les agents pourront intervenir à domicile **de 7 h 30 à 20 h 00**, y compris les week-ends et jours fériés pour les personnes les moins autonomes.



**SÉGLIEN, SON BOURG ET ...**

**... SA CAMPAGNE ...**



**... SOUS LA NEIGE**

